

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit août à 20 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de réunion du conseil municipal sous la présidence de M. Grégory GERARDOT, Premier adjoint, M. le Maire étant empêché.

Etaient présents : Grégory GERARDOT, Martine CHOPLIN, Daniel KLEINMANN, Marie-France LINARD, Delphine LEMMEL, Sylvie ZINS, Christine THOMAS, François JEANDEL, Elise DOPP, François LEGRAND, Frédéric LIBRY, Josiane PERRIN, Michel OUDIN et Anne SZYMCZUK.

Etaient absent(s) : /

Etaient absent(s) excusé(s) : Malik BOULEFRAKH,

Procuration(s) : Malik BOULEFRAKH a donné procuration à Grégory GERARDOT

Mme Delphine LEMMEL a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal de Rehainviller peut délibérer.

M. GERARDOT Grégory propose aux conseillers municipaux d'ajourner les décisions non urgentes en l'absence de M. le Maire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne un avis favorable à cette proposition. Les points n° 5-6-13-14-16 sont ajournés.

M. GERARDOT informe l'Assemblée que la séance est enregistrée suivant l'autorisation légale prévue à l'article L. 2121-18-3 du CGCT : « Sans préjudice des pouvoirs que le maire tient de l'article L. 2121-16 du CGCT, ces séances peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle. »

LISTE DES DELIBERATIONS

N°1 : Nomination du secrétaire de séance. (Approuvée à l'unanimité)

N°2 : Adoption du procès-verbal (Approuvée à 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION)

N°3 : Institutions et Vie Politique : Fonctionnement des Assemblées (5.2) : Installation d'un nouveau conseiller par le Premier adjoint

N°4 : Institutions et Vie Politique : Fonctionnement des Assemblées (5.2) : Commissions communales (Approuvée à 13 VOIX POUR et 2 ABSTENTION)

N°5 : Finances Locales : Décisions Budgétaires (7.1) : Décision modificative n°1 Budget du Service Commune- Ajourné

N°6 : Finances Locales : Fiscalité (7.2.2) : Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure- Ajourné

N°7 : Finances Locales : Divers (7.10) : Règlement intérieur du Service périscolaire (Approuvée à l'unanimité)

N°8 : Fonction Publique : Autres catégories de personnels (4.4) : Parcours Emploi Compétences : création d'un poste C.A.E- C.U.I. (Approuvée à l'unanimité)

N°9 : Fonction publique territoriale : Agents contractuels (4.2) : Création de poste permanent et recrutement d'un contractuel (Approuvée à 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION)

N°10 : Fonction publique territoriale : Autres catégories de personnels (4.4) : Création d'un poste de vacataire pour la gestion de la restauration scolaire (Approuvée à 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION)

N°11 : Fonction Publique : Autres catégories de personnels (4.4) : Parcours Emploi Compétences : création d'un poste C.A.E- C.U.I. (Approuvée à l'unanimité)

N°12: Fonction publique : personnel contractuel (4.2.1) : Création d'un emploi non permanent d'Agent des services techniques (Approuvée à 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION)

N°13 : Institutions et Vie politique : Intercommunalité (5.7) : Désignation d'un référent CLEC – Ajourné

N°14 : Institutions et Vie politique : Intercommunalité (5.7) : Rapport d'activités 20243 de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat- Ajourné

N°15 : Institutions et Vie politique : Intercommunalité (5.7) : Meurthe et Moselle Développement 54 : convention d'assistance technique sur le captage d'eau (Approuvée à l'unanimité)

N°16: Environnement (8.8) : Rapport annuel sur le service eau 2024- Ajourné

N°17: Délégation du Conseil Municipal en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Devis signés :

Panneaux de signalisation	SIGNALS GIROD	1 370,66 € TTC
Table Inox	PRO INOX	215,4 € TTC
Débroussailleuse	BRICO JARDIN LUNEVILLOIS	1 443 € TTC
Animation Fête de la musique	DJ Max	790 € TTC
Animation 15/08/2025	DJ Max	500,00 € TTC
Animation 12/07/2025	PHIL Harmonie	250,00€ TTC
Feu artifice	ASC	1 000,00 € TTC
Bacs a couverts socle rouleur	LA BOVIDA	341,09 € TTC
Electricité maison 17 rue PE MARIN	ANDREZ BRAJON	1 781,59 € TTC

Virement de crédit 2025-01 Budget commune autorisé par M. le Maire par arrêté

Chapitre	Article		Crédits votés au 10/04/2025	Virement de crédits	Virement de crédit au 16/06/2025
14	7391112	Dégrèvement de taxe foncière	0.00€	+750,00 €	750,00 €
11	60612	Energie Electricité	28 000.00€	-750,00 €	27 250,00 €

N°18 : Questions et informations diverses

- Service Périscolaire :

Mme THOMAS Christine, conseillère municipale, demande quels sont les effectifs de la cantine pour la rentrée scolaire.

Les effectifs de la cantine se situent pour les premiers jours, entre 40 et 45 enfants avec un pic à 55 le vendredi. L'année dernière ils étaient en moyenne de 40 à 45 enfants.

Mme DOPP Elise, conseillère aux Affaires Scolaires et Périscolaires, indique que ces effectifs sont importants et que cela nécessite des aménagements, aussi bien en terme de personnel (recrutement) qu'en terme d'organisation.

Elle indique qu'il a été décidé de ne plus faire intervenir les élus afin d'assurer la surveillance durant le temps de restauration. C'est dans ce sens qu'un contrat de vacataire est proposé. Elle précise également qu'une possibilité est de limiter le nombre d'enfants inscrits à la cantine, notamment afin d'assurer la sécurité des enfants.

Elle propose également une nouvelle organisation au niveau de la cantine, à savoir faire deux services afin que les enfants de maternelle puissent retourner en garderie à la fin des repas. Cette organisation permettrait de limiter le bruit et d'avoir un temps de récupération pour les plus petits. Elle précise aussi que cela supposerait de détacher deux personnes du service restauration.

Mme SZYMCZUK Anne, conseillère municipale, intervient en indiquant que cette solution a déjà été essayée mais que le temps imparti pour la restauration est trop court. Mme DOPP précise que s'ils sont six adultes encadrants, cette solution pourrait être viable.

- Réseau d'eau :

M. GERARDOT, Premier adjoint, indique qu'actuellement la consommation d'eau potable est supérieure à la production d'eau sur le village. L'eau importée d'Hériménil a donc été augmentée afin de satisfaire les besoins en eau de la population.

Par ailleurs, de nombreuses fuites d'eau ont été détectées sur le réseau d'eau potable. Les agents procèdent actuellement à des vérifications sur l'ensemble du réseau. M. GERARDOT demande à chacun de rester attentif.

- Radars :

M. le Maire a demandé l'installation d'un radar. Celui-ci a été installé le 26 août 2025.

Les panneaux d'information vont être installés pour le signaler. Les conseillers ont constaté que celui-ci avait été tagué. La société de maintenance a été contactée.

- Maison 17 rue Pierre Eugène Marin :

M. GERARDOT Grégory, Premier adjoint, indique que les travaux concernant la maison sont réalisés à hauteur de 85%. Les agents du Service Technique réalisent actuellement les enduits mais du fait de travaux de sécurisation de la voirie et d'entretien des espaces verts, ceux-ci ont pris du retard.

- Passage piétons :

M. GERARDOT Grégory, Premier adjoint, indique qu'un passage piéton va être créé devant chez DERICHEBOURG afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus situé devant cette entreprise.

La séance fût levée à 21h20.

Le Maire
BOULEFRAKH Malik